

Il/elle souffre d'autisme

Le diagnostic a été posé pour l'un de vos proches

L'autisme correspond à une anomalie du développement du système nerveux pendant sa période de maturation. Il concerne principalement les fonctions de communication et de socialisation. En l'état actuel de la recherche, on ignore encore clairement quels en sont les origines : c'est un handicap à vie.

Ce que vous devez savoir

Il n'existe pas de traitement. Seule une petite partie des patients ont une vie indépendante. Le reste des patients nécessitent des soins en structure spécialisée, en milieu spécifique.

Des moyens existent cependant pour améliorer les capacités, notamment de l'enfant, à communiquer, pour favoriser un développement harmonieux et stimuler l'intérêt du patient.

- Ne vous culpabilisez pas : il n'y a aucune preuve de responsabilité d'un parent sur le développement de l'autisme. C'est un désordre neurologique dont personne ne connaît la cause.

Ce que vous pouvez faire

- Ne négligez pas le quotidien la place des autres enfants et de votre conjoint. Votre vie ne se résume pas à l'enfant autiste.
- Privilégiez des moments individuels avec chacun des membres de la famille qui réclame votre attention : c'est important pour eux.
- Conservez un environnement le plus stable possible L'enfant autiste résiste au changement : limitez les changements de meubles, les types d'alimentation ...
- Organisez le quotidien : plus le quotidien est codifié, anticipé, ritualisé... et plus la vie avec l'enfant autiste est facile, donc supportable.
- Pensez à l'avenir de votre enfant devenu adulte. C'est une préoccupation légitime et constante de tous les parents. Dans certains cas, l'organisation d'une vie plus ou moins autonome est possible en dépit de la maladie. Dans d'autres cas, le placement en institut spécialisé est préférable.